

À la une

L'assistance par un avocat "ratione personae" en enquête de police

note par Philippe COLLET sous Cass. crim., 23 mai 2024

Si l'assistance, par un avocat, des témoins au cours de leur audition dans une enquête préliminaire constitue une irrégularité touchant aux conditions d'administration de la preuve, qui fait nécessairement grief à la personne mise en examen, celle de la victime constitue en revanche l'exercice d'un droit.



© Vladislav_AdobeStock

Actualité

Procédure pénale : l'avocat perd le droit de prendre en photo ou de numériser lui-même un dossier

focus

Doctrine

Le contentieux de l'organisation judiciaire, question d'acte administratif ou de fonctionnement juridictionnel ?

étude par Nathan JOURDAINE

Jurisprudence

Arrestation irrégulière de l'auteur d'un délit flagrant et d'un délit d'immixtion dans une fonction publique

note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 26 juin 2024

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• **Élodie MULON**

Avocate au barreau de Paris, associée, CM&A-Chauveau Mulon & Associés

• **Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES**

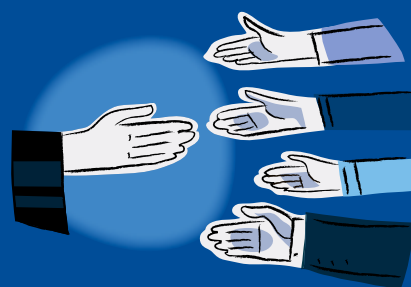
Avocate au barreau de Paris, associée, BWG Associés

• **Guillaume BARBE**

Avocat au barreau de Paris, associé, IVOIRE

AVEC LA PARTICIPATION DE

Tim AMOS, Camille ANGER, Charanjit BATT, Philippa BOUVEAU, Flora CASSOUDESALLE, Alice DEPRET, Priscillia FERNANDES, Michelle FINKEL, Anna GALA, Marion GALVEZ, Claire JACQUINOT, Samuel LELLOUCH, Romane LEMAITRE, Raluca LOLEV, Silan MANIS, Léa MARTEAUX, Capucine MÉRIGAUD, Natacha OSMAN, Helen O'NEIL, Margaux PFISTER, Juliette RICHARD, Flavien RICOU, Anne SANNIER, Jennifer TERVIL, Clothilde TORCHY, Liv VILARA et Agathe WEHBÉ





“ 117 entrées pour maîtriser les modes alternatifs de résolution des conflits, de l'arbitrage aux modes amiables ”

Disponible
sur



www.lgdj.fr

Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck

et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2024

· Prix TTC au n° : 20 €

+ frais de port

· Abonnement France (un an) :

Journal seul : 591,16 € TTC

Recueils + table seuls : 576,87 € TTC

Journal, recueil + table : 795,36 €

Abonnement feuiltable numérique : 254,23 € TTC

· Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 669 €

Journal, recueil + table : 892 €

Abonnement feuiltable numérique : 249 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 708 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

La publication de la *Gazette du Palais* s'arrête le temps
d'une pause estivale et reprendra le 3 septembre 2024.

Actualité

- GPL467a2 ■ Procédure pénale : l'avocat perd le droit de prendre en photo ou de numériser lui-même un dossier 3
- GPL466v8 ■ La DACS, cheville ouvrière du volet civil du plan pour la justice 5
- GPL466w2 ■ Lutte anti-blanchiment : « préserver l'indépendance de l'avocat, le secret professionnel et le principe de l'auto-régulation » entretien avec Anne-Marie MENDIBOURE 7
- GPL466w3 ■ Barreau des Arts : « Nous voulons contribuer à une œuvre sociale » entretien avec Corentin SCHIMEL 9
- GPL466v9 ■ L'avocat, sentinelle de la liberté et de la démocratie, rempart contre l'arbitraire, et défenseur des droits de l'Homme libres propos par Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA 12


Technique

- GPL466q9 ■ Le mi-temps thérapeutique étude par Steven RIOCHE 14

Doctrine

- GPL464k9 ■ Le contentieux de l'organisation judiciaire, question d'acte administratif ou de fonctionnement juridictionnel ? étude par Nathan JOURDAINE 16

Jurisprudence

- GPL465q7 ■ L'assistance par un avocat "ratione personae" en enquête de police note par Philippe COLLET sous Cass. crim., 23 mai 2024 20
- GPL467a0 ■ Arrestation irrégulière de l'auteur d'un délit flagrant et d'un délit d'immixtion dans une fonction publique note par Rodolphe MÉSA sous Cass. crim., 26 juin 2024 24
- GPL465v1 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation par Catherine BERLAUD 27
- GPL466r5 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 29
- GPL465u3 ■ Panorama de jurisprudence de la CEDH par Catherine BERLAUD 32
- GPL465z6 ■ Chronique de jurisprudence de droit de l'environnement sous la direction de Marie-Pierre MAÎTRE, avec la collaboration d'Émilie BERTAINA, Brice CROTTET, Marie GEMAEHLING, Pauline HUCHON, Julie LOVERA, Thibault MERCIER, Laurine MERCIER, Laura PICAVEZ et Johanne PINOT <https://lex.so/GPL465z6> 

Aux marches du Palais

Portrait

- GPL466w5 ■ François Paquet-Cauët, bâtonnier du barreau de Saint-Étienne 33

Gazette Spécialisée

DROIT DE LA FAMILLE

35

Sous la responsabilité scientifique de

Élodie MULON, Isabelle REIN-LESCASTÉREYRES et Guillaume BARBE